



COMMISSION OUVERTE

FAMILLE

Responsable : Muriel CADIOU



Mardi 8 septembre 2026
de 16h00 à 19h00



3h00



Présentiel : Auditorium Robert Badinter
Maison des Avocats
Porte de Clichy 75017 Paris



Prise en charge collective par le FIF-PL



Approfondissement des
connaissances et de la pratique de la
matière

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

- Améliorer les pratiques de la procédure

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentation des questions et réponses des
intervenants

PRÉREQUIS / PUBLIC VISÉ

Avocats

SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Oui

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Oui, accessible depuis l'espace pro une fois la
formation validée

LA PRATIQUE DE LA PROCÉDURE DE LA PROTECTION DES MAJEURS

I. Questions d'actualité

II. Regards croisés des magistrats, des avocats, de MJPM

1. Le signalement
2. La requête
3. Le mandat spécial
4. Le certificat médicale ciconstancié
5. l'audition
6. La non audition
7. Le jugement : motivation; nullité et ses effets, reformation
8. L'accès au dossier en cours de procédure et après le jugement
9. Les ordonnances
10. Les relations avec les MJPM

Intervenants :

- Magistrats de première instance et du Parquet
- Marie- Hélène Isern-Réal, avocate à la Cour

INSCRIPTION